



Communiqué de presse de l'ASI 08.09.2026

Rapport sur les soins 2026 : la pénurie d'infirmier·ères s'aggrave

Le rapport sur les soins 2026 publié aujourd'hui le montre : la Suisse ne couvre que 40 à 55 % de ses besoins en nouvelles recrues dans le secteur des soins infirmiers avec ses propres diplômés. Par rapport aux dernières prévisions de 2021, la situation s'est détériorée, même si on forme davantage de soignant·es. Ça s'explique par une demande qui explose. En même temps, trop de infirmier·ères quittent la profession avant l'heure.

L'ASI et son organisation faîtière alliance care réclament donc la mise en œuvre rapide et complète de l'Initiative sur les soins infirmiers.

Les chiffres de la formation sont loin d'être suffisants

Les chiffres sont alarmants : pour répondre aux besoins en infirmier·ères ES/HES, il faudrait que 6 700 à 9 300 personnes obtiennent un diplôme chaque année. Or, en 2024, seuls 3 350 diplômes ont été délivrés. Le taux de couverture n'est donc – selon les scénarios – que de 40 à 55 %.

Pour les professionnel·les en soins et santé communautaire, le taux de couverture se situe entre 66 et 101 %. Ce chiffre apparemment rassurant au niveau CFC ne doit toutefois pas faire oublier que ce niveau joue un rôle central pour le recrutement de la relève au niveau tertiaire.

Les soignant·es doivent rester dans la profession

Le rapport le montre clairement : une formation accrue ne suffira pas à elle seule à combler le déficit de main-d'œuvre, même dans le scénario le plus optimiste. Ce qui compte, c'est le nombre d'infirmier·ères diplômé·es qui restent dans la profession.

À 40 ans déjà, seule la moitié des infirmier·ères diplômés travaille encore dans un hôpital, un établissement médico-social ou dans les services d'aide à domicile (Spitex). Les départs de la profession représentent un cinquième des besoins totaux en relève. Contrairement aux départs à la retraite et à la croissance démographique des besoins en soins, cette part peut être influencée par des mesures politiques.

Sophie Ley, présidente de l'ASI : « Il faut réussir à garder les soignant·es diplômé·es dans la profession. Pour ça, il faut de meilleures conditions de travail partout. La mise en œuvre de la deuxième étape de l'Initiative sur les soins infirmiers offre maintenant aux responsables politiques une occasion en or de lutter efficacement contre la pénurie et d'améliorer les conditions-cadres de manière ciblée. »



L'ASI demande une action rapide

- **Mettre en œuvre l'Initiative sur les soins infirmiers et améliorer les conditions de travail :** Il faut des plannings fiables, une rémunération équitable des services en fin de journée, de nuit et le week-end, une dotation en personnel adaptée aux besoins et des perspectives de carrière qui s'étendent au-delà des premières années d'activité.
- **Prolonger la campagne de formation :** La campagne de formation lancée dans le cadre de l'Initiative sur les soins infirmiers n'est en place que depuis 2024. Il est donc d'autant plus important qu'elle soit prolongée au-delà de la durée prévue de huit ans.
- **Poursuivre le développement du suivi des soins :** Pour disposer de chiffres encore plus récents et plus nuancés, il est important de développer davantage le suivi dans le domaine des soins et de l'affiner en permanence. C'est la base d'une gestion des soins axée sur les besoins.

En Suisse, les soignant-es attendent depuis près de cinq ans, depuis le « oui » clair du peuple, des améliorations tangibles de leur situation professionnelle. La population attend du Parlement fédéral qu'il garantisse la prise en charge de la population. Le paquet 2 du projet de mise en œuvre de l'Initiative sur les soins infirmiers, qui porte sur les conditions de travail, est actuellement examiné au Parlement.

Contact

Sophie Ley, Présidente de l'ASI, sophie.ley@alliance-care.ch | 079 374 49 02

Yvonne Ribi, Secrétaire générale de l'ASI, yvonne.ribi@alliance-care.ch | 079 830 48 50